

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents En Qui ont pris
au CA exercice part à la
DELIBERATION

92 92 74

PRESENTS 58
POUVOIRS Suppléants 4
POUVOIRS Titulaires 12
ABSENTS 18

Vote Pour : 74
Vote Contre : 0
Abstention : 0

Date de la Convocation

11 MARS 2025

Date d'Affichage

11 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre mars à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Jacques BROS, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Jean-Marc DUBOE, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Alain SORIANO, Martine SOUQUET, Laurent SQUASSINA, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Jean-Marie VALATX, François VERGNES, Claire VILLENEUVE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, René ANDRIEU à Julien BACOU, Lahcène BAAZIZ à Laurent SQUASSINA, Mathieu BLESS à Florence BELOU, Jean-Claude BOURGEADE à Elisabeth LOYER, Dominique BOYER à Christian PERO, Martine CLARAZ-ANGOSTO à Alain GLADE, Serge GARRIGUES à Nicolas GERAUD, Christelle HARDY à Claire VILLENEUVE, Marie MONTELS à Pierre TRANIER, Didier SALANDIN à Pascale PUIBASSET, Marie-Paule SENAT SOLOFRIZZO à Michelle LAVIT, Jean TKACZUK à Sébastien CHARRUYER

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Ann BARNES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Gabriel CARRAMUSA, Alain CAUDERAN, Céu DA COSTA, Christian DULIEU, Maryse GRIMARD, Jean-Paul LALANDE, Françoise MALAURE-NERIN, Jean-Marc MOLLE, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Francis PRADIER, Christian SERIN, Claude SOULIES, Jacques TISSERAND

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N° 49_2025

ACTES : 7.1.7

OBJET DE LA DELIBERATION : 26- Affectation des résultats 2024 du Budget ZA sur le Budget primitif ZA 2025

Exposé des motifs

Le compte administratif 2024 ayant été arrêté, il y a lieu de consacrer la reprise définitive des résultats tels qu'exposés ci-dessous :

ZA			
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	CA 2024	6 465 704,97
	RECETTES	CA 2024	7 053 404,61
	RÉSULTAT		587 699,64
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	CA 2024	11 296 645,33
	RECETTES	CA 2024	5 362 749,30
	RÉSULTAT sans RAR		- 5 933 896,03
	RÉSULTAT 001 D à reporter sur 2025		- 5 933 896,03
AFFECTATION compte 1068			-
RÉSULTAT 002 à reporter sur 2025			587 699,64

Le Conseil de communauté :

Où cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2311-5,

Vu le compte administratif 2024 du budget ZA,

Vu l'avis du comptable public,

Considérant l'avis de la Commission Finances et Moyens généraux du 05 mars 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **effectue** la reprise des résultats comme suit :

Report à nouveau inscription au budget primitif 2025 (N+1)
à la ligne 001 déficit reporté **5 933 896,03 €**

Report à nouveau inscription au budget primitif 2025 (N+1)
à la ligne 002 excédent reporté **587 699,64 €**

Considérant l'avis de la Commission Finances et Moyens généraux du 05 mars 2025,

- **d'effectuer** la reprise des résultats comme suit :

Report à nouveau inscription au budget primitif 2025 (N+1)
à la ligne 001 déficit reporté **647 662,84 €**

Couverture (obligatoire) du besoin de financement inscription au budget primitif 2025 (N+1) au compte budgétaire 1068 0 €

Report à nouveau inscription au budget primitif 2025 (N+1)
à la ligne 002 excédent reporté 367 479,62 €

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le 07 AVR. 2025

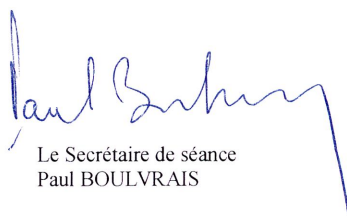
- publication - mise en ligne

Le 07 AVR. 2025

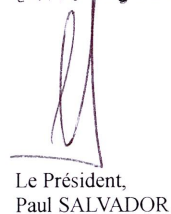
et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,


Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS




Le Président,
Paul SALVADOR

